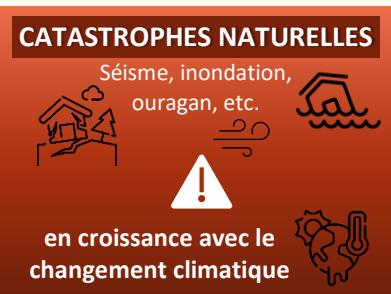




USURE DU TEMPS



CATASTROPHES NATURELLES

Séisme, inondation, ouragan, etc.



en croissance avec le changement climatique



VOLONTAIRES

➤ Destruction d'un patrimoine jugé inutile (place perdue, passé obsolète, besoin de récupération des matériaux de construction)

➤ Destruction planifiée d'un patrimoine jugé dérangeant (cible pour des raisons idéologiques et/ou géopolitiques)



MENACES ET CATASTROPHES D'ORIGINE HUMAINE

INVOLONTAIRES



➤ Incendie
➤ Accident industriel
➤ Conséquences non planifiées d'activités économiques et humaines invasives comme le développement urbain (paysage modifié, pollution...)

➤ Dégâts collatéraux d'une guerre

PATRIMOINE MIS EN PÉRIL

NÉCESSITÉ D'UNE PRÉServation

AU NOM DE QUELS ENJEUX ?

- **Patrimoniaux** : trésors à conserver et à léguer aux générations futures
- **Sociétaux** : identité et mémoire collectifs contenus dans les sites patrimoniaux
- MAIS aussi des mémoires différentes au sein d'un même peuple et des conflits ravivés par la conservation de certains patrimoines.
- **Scientifiques** : au nom de la connaissance
- **Sociaux** : la vie quotidienne des résidents et la liberté des touristes peuvent être impactés
- **Economiques** : le patrimoine préservé génère durablement du tourisme et induit donc production de richesse et emplois directs et indirects

MAIS la préservation peut être une entrave à cette activité économique

➤ **(Géo)politiques** : symbole et cible d'un conflit, le patrimoine peut être pris en otage. Sa préservation est alors un message passé. La reconstruction commune peut être porteuse de paix ou de rapprochement géopolitique entre 2 acteurs.

➤ **Religieux/idéologiques** : lorsqu'il s'agit d'un patrimoine sacré ou investi d'un sens

CLASSER, LABELLISER

La patrimonialisation consiste en une reconnaissance du caractère patrimonial d'un site ou d'une pratique



QUELLES ACTIONS MENER ?

PROTEGER DE MANIÈRE PREVENTIVE

La patrimonialisation implique des mesures de prévention à l'égard de toute perte d'authenticité et d'altération : des règles restrictives sont mises en place jusqu'à la mise sous cloche totale



RESTAURER

Restituer : rétablir dans un état 1er qui peut n'avoir jamais existé
Restaurer : remettre en état en respectant l'état primitif : intervention limitée



Réhabiliter : remettre en état en préservant le caractère historique du bâti extérieur, en installant du confort contemporain à l'intérieur
Rénover : faire du neuf à partir du vieux (destruction totale si besoin)

Mais risque de muséification, disneylandisation ou folklorisation du patrimoine qui doit rester vivant



Tensions provoquées par ces restrictions qui

- dérangent les riverains,
- gênent le développement économique,
- empêchent la modernisation architecturale
- limitent l'accès des touristes : A-t-on le droit de limiter/supprimer l'accès au patrimoine qui appartient à tous ?

Toute intervention est-elle une atteinte à l'authenticité du patrimoine ?

Qui doit financer ? les acteurs publics ? les mécènes ? la valorisation du patrimoine doit-elle permettre un auto-financement ?

Quelle charte internationale respecter ?

Charte de Venise ? de Dresde ? le document de Nara ?

QUELS ACTEURS ?

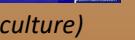
A différentes échelles :

- Locale (*commune*)
- Nationale (*Etat*)
- Supranationale



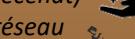
Publics...

- Collectivités locales (*DRAC en région*)
- Etat (*Ministère de la culture*)
- UE



... ou privés

- Citoyens (*propriétaires, touristes*)
- Entreprises (*mécénat*)
- Associations (*réseau Rempart*)



⇒ Tous ont des visions, des objectifs, des intérêts et des moyens d'action très différents